

**FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN,
NORD PAS-DE-CALAIS**

ANNE LACATON & JEAN PHILIPPE VASSAL

Site

Dunkerque

Date

Concours 2009, livraison 2013 - 2015

Maître d'ouvrage

Communauté Urbaine de Dunkerque

Programme

Réserves de la collection, salles d'exposition, ateliers pédagogiques

Surface

11 130 m2 Surface hors oeuvre nette

9 160 m2 de construction neuve + 1 970 m2 de la halle existante

Coût

12 M € HT (valeur 2011)



Les FRAC abritent les collections publiques d'art contemporain constituées par les Régions. Ces collections sont conservées, répertoriées, et montrées au public à travers des expositions sur place, ou des prêts à des galeries ou musées.

Le FRAC de la Région Nord Pas-de-Calais, s'installe sur le site du port de Dunkerque, dans une ancienne halle à bateaux, nommée halle AP2.

La halle AP2, dans le site du port, est un objet singulier et emblématique. Son volume intérieur est immense, lumineux, son potentiel d'usage exceptionnel.

Implanter le FRAC, catalyseur du nouveau quartier, et pouvoir aussi garder la halle dans son intégralité devient l'idée qui fonde le projet.

Pour cela, le projet crée un double de la halle, de même dimension, adossé côté mer et qui contient le programme du FRAC. Le bâtiment neuf se juxtapose délicatement sans rivaliser ni s'effacer.

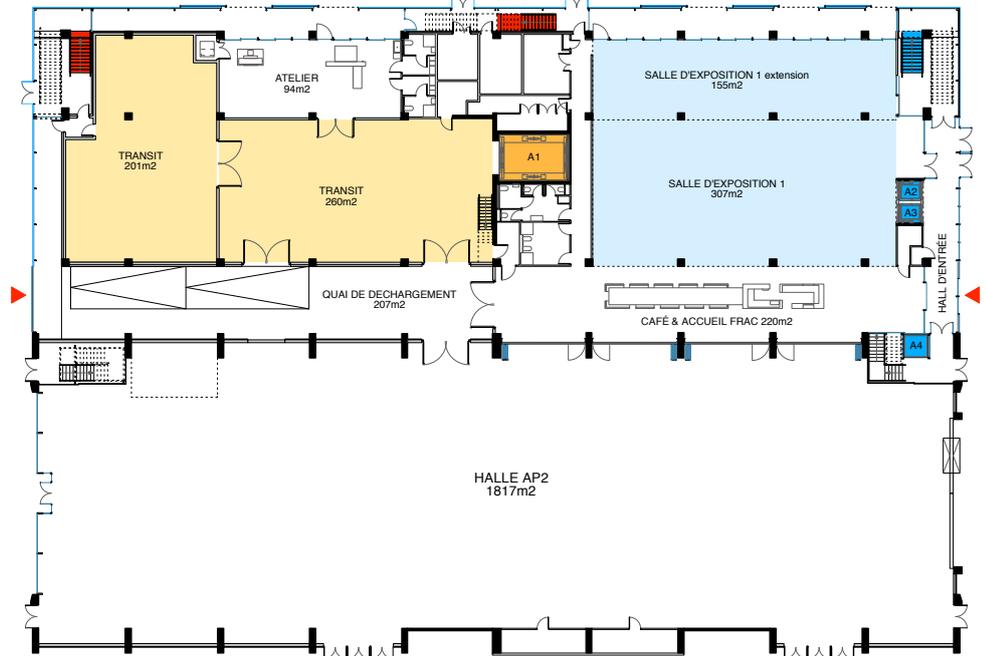
La duplication est la réponse attentionnée envers l'identité de la halle.

Sous une enveloppe légère et bioclimatique, une structure intérieure préfabriquée et performante détermine des plateaux libres, flexibles et évolutifs, peu contraints, ajustés aux besoins du programme.

La transparence de la peau donne à voir en second plan le volume opaque des réserves. La passerelle publique en traversant le bâtiment devient une rue couverte entre la halle et la facade intérieure du FRAC.

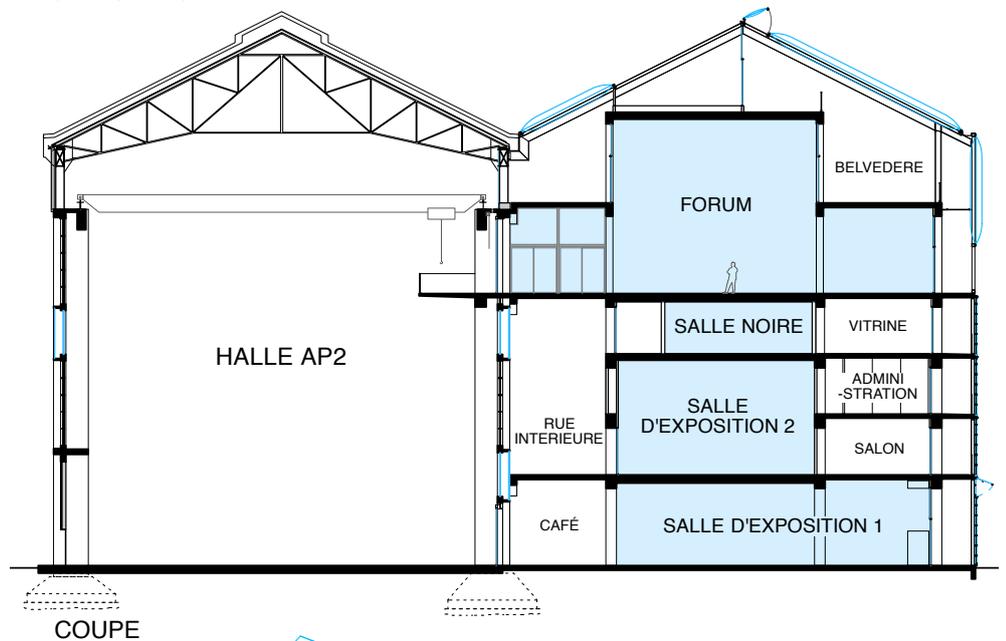
La halle AP2 restera un espace entièrement disponible, qui peut fonctionner soit avec le FRAC, en extension de ses activités, (expositions temporaires exceptionnelles, création d'oeuvres de grandes dimensions, manifestations particulières) soit indépendamment pour accueillir des événements publics (concert, salons, spectacles, cirque, sport...) et qui enrichit la vocation du quartier. Le fonctionnement de chacun des bâtiments est séparé, ou combiné.

Le projet crée ainsi un équipement public ambitieux, de capacité modulable, qui permet de fonctionner à plusieurs échelles depuis des expositions «courantes» jusqu'à des événements artistiques de grande envergure.

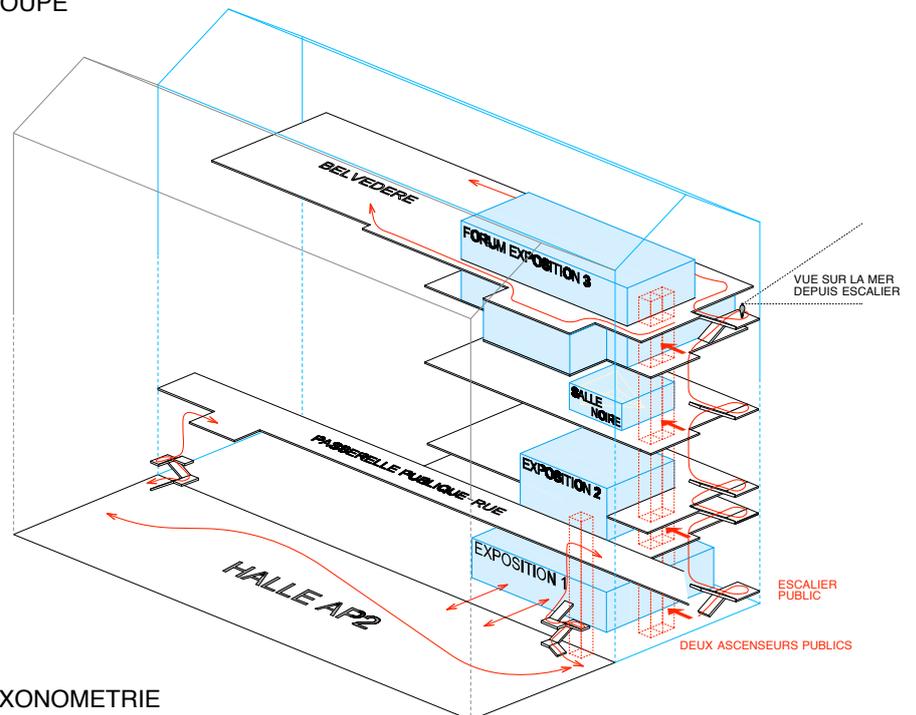


Niv. RDC +0,00m (5,45 NGF)

0 5 10 m



COUPE



AXONOMETRIE